

Charte du bénévole

Le bénévole s'engage à respecter la charte suivante :

- ❖ **avoir 18 ans révolus**
- ❖ je participe totalement au succès de la manifestation selon les attentes de l'organisateur
- ❖ j'annonce suffisamment à l'avance, en tous les cas avant le début de la manifestation, tout changement de disponibilité à l'organisateur
- ❖ je respecte scrupuleusement les horaires fixés par l'organisateur et j'avertis de tout retard
- ❖ j'use de mon autorité avec tact, je garde le sourire en toutes circonstances envers le public et les musiciens. Ceci est la carte de visite de la ville d'Yverdon-les-Bains et de la RTS
- ❖ je suis à même de renseigner le public sur l'organisation du site où je suis engagé
- ❖ j'accomplis avec sérieux et jusqu'au bout de mon horaire l'activité dont je suis en charge
- ❖ je m'engage à participer à la séance d'information aux bénévoles le vendredi 8 septembre

Nous vous offrons :

- ❖ la possibilité de vivre de l'intérieur la Schubertiade d'Espace 2
- ❖ un bracelet donnant accès à toutes les salles de concerts durant les deux jours, à l'exception de la répétition générale et du concert de gala du samedi
- ❖ un kit pique-nique durant votre engagement
- ❖ un tee-shirt La Schubertiade d'Espace 2
- ❖ une place au concert d'ouverture le vendredi 8 septembre
- ❖ un repas de remerciements le dimanche 10 septembre

Nous nous engageons à détruire toutes les données vous concernant à la fin de la manifestation.